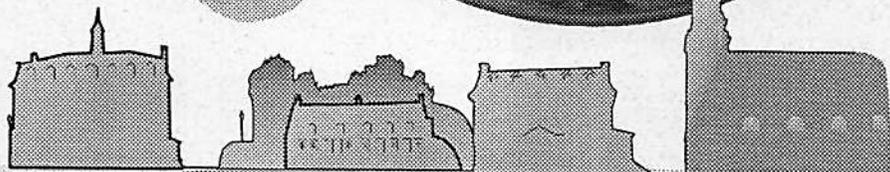
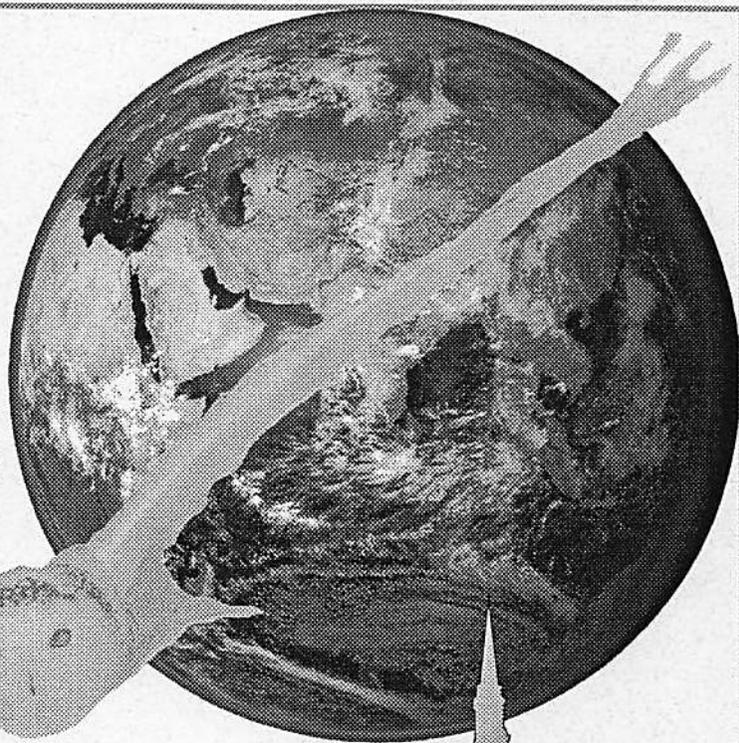


Alex
citoyen du monde
a besoin de votre générosité
p. 5



L'ÉCHO
DE SAINT-FRANÇOIS

LA COMMUNICATION EST À LA BASE DE TOUTE ACTION COMMUNAUTAIRE

Vol. 13 n° 4 mars 2005

Une année record
à la S.C.A. de la Rivière-du-Sud

p. 7



mars

2005



L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

C.P. 128
Saint-François (Québec) — GOR 3A0
Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Lorraine Lamonde	Présidente	259-2433
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Raynald Laflamme	Secrétaire	259-2659
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEUR

Jean-Yves Lamonde 259-2433

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photo première page

Peggy Gendron

Traitement numérique: Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Jean Gendron

Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

Impression

Les Impressions Credo, Saint-François

Journal **réalisé**
StF **bénévolement**
communautaire

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	12,00\$	100,00\$
1/4 page	18,00\$	150,00\$
1/2 page	35,00\$	300,00\$
1 page	60,00\$	500,00\$
Petite annonce	2,00\$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

Ambulance	-----	911
CLSC Antoine-Rivard	-----	248-2572
Feu	-----	911
Municipalité	-----	259-7228
Centre anti-poison du Québec	-----	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	-----	1-800-263-2266

AMECO Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

tirage certifié
AVDA
membre 2003



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada



SOMMAIRE

Carrières en tourisme	4
Alex, citoyen du monde... ..	5
Une année record à la S.C.A. de la Rivière-du-Sud	7
La recette des Fermières	8
Chambre de commerce: un 1 ^{er} souper des Présidents	9
Aide au transport collectif	11
Le Baseball mineur remercie	12
La Garde paroissiale remercie	14
Club V.T.T.: activités de mars	14
La communauté chrétienne en action	15
Conférence sur l'Alzheimer	16
Voyage au Parlement de Québec	16
Mise en garde	16
Activités à la Francolière	17
Inscriptions au Baseball mineur	18
Formation en RCR	19
Salle de conditionnement physique	19
Chronique policière	20
Votre Service incendie vous informe.....	21
Les Débrouillards	22
Pensée positive	23
Acitivités pour enfants handicapés	23
Cassy, la bédé	23
Au fil des jours	24
L'Écho municipal	12 pages

Et le carnet communautaire...

L'Écho de St-François vous informe que le projet du carnet communautaire n'a pas été abandonné, mais qu'il connaît des retards en raison de la disponibilité des bénévoles à le produire.

Déjà, plusieurs entreprises de Saint-François ont acheté des encarts publicitaires, éléments nécessaires pour couvrir les coûts d'impression du carnet. D'autres entreprises, industries manufacturières, commerces et entreprises agricoles seront sollicités au cours des prochaines semaines afin d'acheter de la publicité. Leur support est essentiel.

Le carnet communautaire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud présentera une fiche descriptive de chacun des organismes communautaires. Si à ce jour, les responsables d'organismes n'ont pas encore rempli cette fiche, veuillez communiquer avec M. Raynald Laflamme, le soir après 19 heures, au 259-2659. Aussi, dans la section agricole, le carnet dressera la liste de toutes les entreprises agricoles de la municipalité. À cet effet, les fermes seront contactées, si ce n'est pas déjà fait, par Mme Claudette Boulet de Montmagny afin d'inscrire gratuitement leur entreprise sur la liste. Enfin, les photos gagnantes au concours photo tenu par L'Écho de St-François seront publiées dans le carnet.

Comme vous le constatez, il s'agit d'un projet important qui nécessite la réalisation de plusieurs tâches par des bénévoles qui, en simultanée, doivent publier à tous les mois le journal communautaire. Nous vous demandons encore un peu de patience et beaucoup d'appui en répondant positivement à l'achat de publicité. Merci de votre compréhension.

Raynald Laflamme, secrétaire
L'Écho de St-François



Société coopérative
agricole
de la Rivière-du-Sud

S.C.A RIVIÈRE-DU-SUD



Les travaux aux champs s'en viennent à grand pas, venez faire vos achats.

Venez consulter nos représentants :



Steve Essiembre
Dominique Buteau
Sébastien Moffet

→

(418) 259-7715



Oubliez pas la Porte Ouverte au mois d'avril !



EMPLOIS CLÉS EN MAIN

CARRIÈRES EN TOURISME

Le programme Emplois clés en main offre plusieurs avantages pour les employeurs.

- Recrute et sélectionne les meilleurs candidats disponibles dans votre région en fonction du type d'emploi que vous offrez;
- Dispense gratuitement une formation efficace de plusieurs semaines au nouvel employé et si besoin au moniteur en entreprise;
- La coordonnatrice fait un suivi de plusieurs semaines auprès du nouvel employé lors de l'intégration en emploi;
- Les manuels de formation sont offerts gratuitement et élaborés selon les normes nationales de compétences du CQRHT.

Le programme Emplois clés en main «une porte ouverte sur le tourisme» est un programme pancanadien élaboré par le Conseil canadien des ressources humaines en tourisme (CQRHT), en partenariat avec Développement des ressources humaines Canada (DRHC).

Il est présentement administré par le Conseil Québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT), coordonné par le service de la formation continue du Centre d'études Collégiales de Montmagny avec le support d'Emploi-Québec et de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à communiquer sans tarder avec la coordonnatrice du programme :

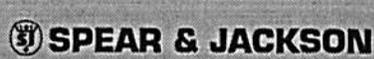
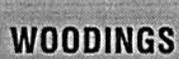
Esther Garant, c.o.

Service de la formation continue
Centre d'études collégiales de Montmagny
Courriel : egarant@cec.montmagny.qc.ca
248-7164, poste 202 ou message à
Pauline Bouffard, poste 200

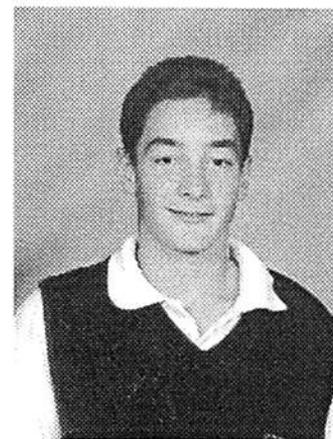
Pour un choix des plus variés, lors de l'achat de vos outils
de jardinage et déneigement, offrez vous les

**MEILLEURES
DE L'INDUSTRIE
MARQUES**

 **CARANT**

 **AMES**  **TRUE TEMPER**  **SPEAR & JACKSON**  **WOODINGS**

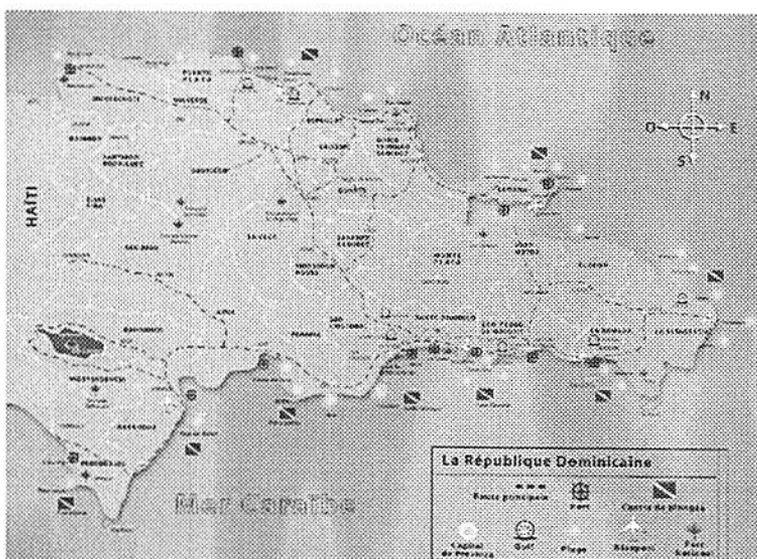
Alex, citoyen du monde, a besoin de votre générosité



Bonjour à tous,
Je me présente. Je m'appelle Alex Campagna et j'ai 13 ans. Je fréquente le Collège Dina-Bélanger à Saint-Michel.

J'écris ce message pour solliciter votre aide. Voilà, l'an passé, je me suis inscrit à un projet missionnaire. Nous étions presque 40 élèves et sur ces 40 élèves, seulement 16 ont été choisis. Pour mon grand bonheur, j'ai été choisi pour faire partie de cette formidable équipe.

Ce projet se déroulera dans les montagnes de la République Dominicaine où il y a énormément de pauvreté. Ce voyage durera 2 semaines, soit fin février et début mars 2006. Nous apporterons notre aide pour la construction de maisons ou d'une école et nous ferons en sorte d'apporter l'eau dans les villages.



suffira seulement de garder vos cannettes et bouteilles et je me chargerai, avec l'aide de mes parents, de faire la collecte directement chez vous.

Je vous remercie énormément de votre aide et vous suis très reconnaissant.

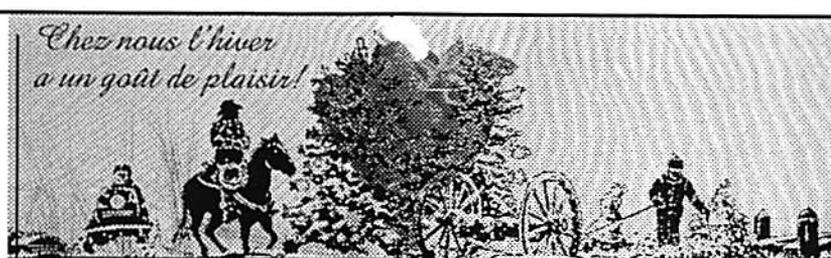
Vous pouvez me joindre au numéro de téléphone suivant : 259-2702

Sincèrement un gros merci...

Alex Campagna

Pour mener à bien mon projet, vous devez vous douter que je dois ramasser des sous. Pour ce faire, chacun des 16 participants fait la collecte de cannettes et bouteilles de liqueur vides.

Donc, je vous demanderais, si possible, de ramasser ces cannettes et bouteilles vides pour m'aider. Je dois apporter 75 cannettes par semaine au Collège. Il vous



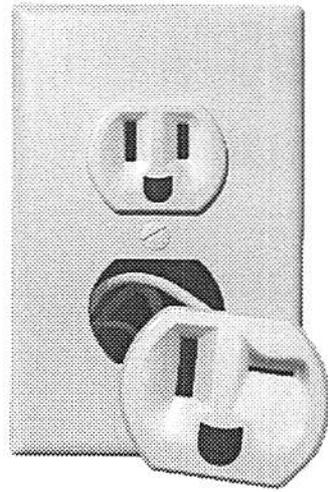
200, route St-François
Berthier-sur-Mer

Restaurant: 259-7704

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6h à 23h





On a de bons trucs à vous donner, êtes-vous au courant?

Remplissez le questionnaire du *Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER*.
Il vous permettra de bien comprendre votre consommation et d'obtenir:

- un rapport personnalisé incluant trucs, conseils ainsi que les économies en kilowattheures et en dollars réalisables chez vous;
- des bons de réduction offerts par nos partenaires, applicables à l'achat de produits économiseurs d'énergie.

Hâtez-vous de profiter de cette offre spéciale!

Pendant la durée de cette offre spéciale*, remplissez le questionnaire et obtenez, en prime, un bon échangeable contre deux fluorescents compacts gratuits.



DEUX FAÇONS DE REMPLIR LE QUESTIONNAIRE

Assurez-vous d'avoir votre dernière facture d'Hydro-Québec sous la main.

Par Internet – rapide et interactif.

Rendez-vous au www.hydroquebec.com/residentiel/mieuxconsommer

Par la poste – pour recevoir votre questionnaire version papier, vous pouvez composer 7 jours sur 7, 24 h sur 24, le (514) ÉNERGIE (363-7443) à Montréal ou le 1 800 ÉNERGIE ailleurs au Québec.

Pour participer, il faut:

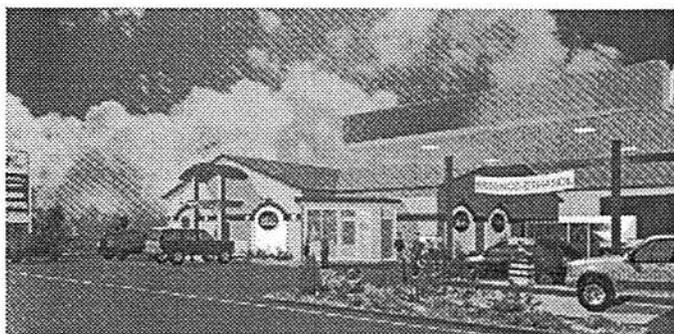
Être client d'Hydro-Québec et habiter à l'adresse actuelle depuis au moins douze mois.
D'autres conditions peuvent s'appliquer.

* Cette offre spéciale est en vigueur jusqu'au 15 juin 2005 et s'adresse à ceux qui remplissent le questionnaire pour la première fois.

Une année record à la S.C.A. de la Rivière-du-Sud

C'est le 10 février dernier qu'avait lieu la 70e assemblée annuelle de la Société Coopérative Agricole de la Rivière-du-Sud, au Centre des Loisirs de Saint-François. Une bonne nouvelle attendait les membres de la coopérative alors qu'une ristourne s'élevant à 130 000\$, un sommet depuis ses débuts, a été dévoilée. Cette ristourne revêt un caractère encore plus particulier du fait qu'elle sera remise entièrement en argent comptant. Le chiffre d'affaires de la SCA de la Rivière-du-Sud a aussi atteint un niveau

sans précédent en 2004 alors qu'il s'est établi à 8,6 millions de dollars. De plus, la S.C.A. de la Rivière-du-Sud a profité de l'occasion pour dévoiler son nouveau projet de station libre-service Sonic et un mini dépanneur, annexé à la succursale de La Durantaye. Ce projet sera opérationnel au début juin. Enfin, les jeunes producteurs de la Relève agricole régionale ont également été récompensés. En effet, 5 d'entre eux ont reçu un soutien financier de 500\$ dans leur démarche de transfert de ferme. En terminant, notons que la S.C.A. de la Rivière-du-Sud possède maintenant 280 membres.



Le comité parc-école poursuit sa campagne de financement

Le 29 janvier, le comité parc-école et ses bénévoles ont frappé à votre porte pour vous vendre la bougie du Carnaval de Québec. Nous sommes allés dans les municipalités de Berthier-sur-Mer, St-Pierre et St-François. Vous avez été nombreux à nous encourager et nous vous en remercions énormément. Grâce à vous, nous avons dépassé notre objectif, 508 bougies ont été vendues et 101\$ en dons ont été amassés.

Nous avons eu la chance d'avoir des parents, des grands-parents et des enfants bénévoles qui nous ont secondés dans cette campagne de financement. Votre aide a été précieuse et très appréciée, nous ne pourrions atteindre nos objectifs sans vous, merci beaucoup.

Si vous aimeriez vous joindre à notre équipe, notre prochaine campagne de financement aura lieu chez MAXI, les 8 et 9 avril. Nous emballerons l'épicerie de ceux qui le désirent. Les emballeurs doivent être âgés de 14 ans et plus. Bienvenue à tous.

Louise Boulet

Pour le comité parc-école

Tél. : 259-2882

Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2
☎ (418) 248-3358

**ASSURANCE DES PARTICULIERS
ET DES ENTREPRISES**



Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.



Denise Prévost
souscriptrice

AUTO - HABITATION - COMMERCE

AFI : Un choix de confiance
SERVICES FINANCIERS

Brochettes de porc au sirop d'érable

Ingrédients brochettes

1lb de filet de porc
oignon
piment
pomme ou ananas (à votre goût)

Ingrédients marinade

1 tasse de sirop d'érable
1/4 tasse d'huile
1/4 tasse de jus de citron
1/4 tasse de sauce soya
1/4 tasse de moutarde sèche

Préparation

Laisser mariner le porc (mettre en cubes) 6 à 8 heures. Cuire 30 minutes à 350o F. Badigeonner avec le reste de la marinade 3 à 4 fois pendant la cuisson. Servir avec sauce au goût sur un nid de riz.

FERME HORTICOLE
Lajoie

- * Conception, réalisation et entretien paysager
- * Centre-jardin
- * Producteur de vivaces et d'annuelles

330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier Qc G0R 4J0
Tél.: 418 • 884 • 3124



APPRO PASSION JARDINS

Tél.: 418-259-7721

Fax: 418-259-7725

WWW.MORIGEAU.COM



MORIGEAU • LÉPINE

CHEF DE FILE DANS LE SECTEUR DE
L'AMEUBLEMENT HAUT DE GAMME EN
BOIS POUR ENFANTS ET JUVÉNILES

usine
25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec)
G0R 2G0

La Chambre de commerce et industrie de Montmagny organise son premier souper des Présidents

Ce nouvel événement aura pour but de permettre aux différentes organisations de mieux se faire connaître et de présenter les actions qu'elles désirent entreprendre au cours de la prochaine année.

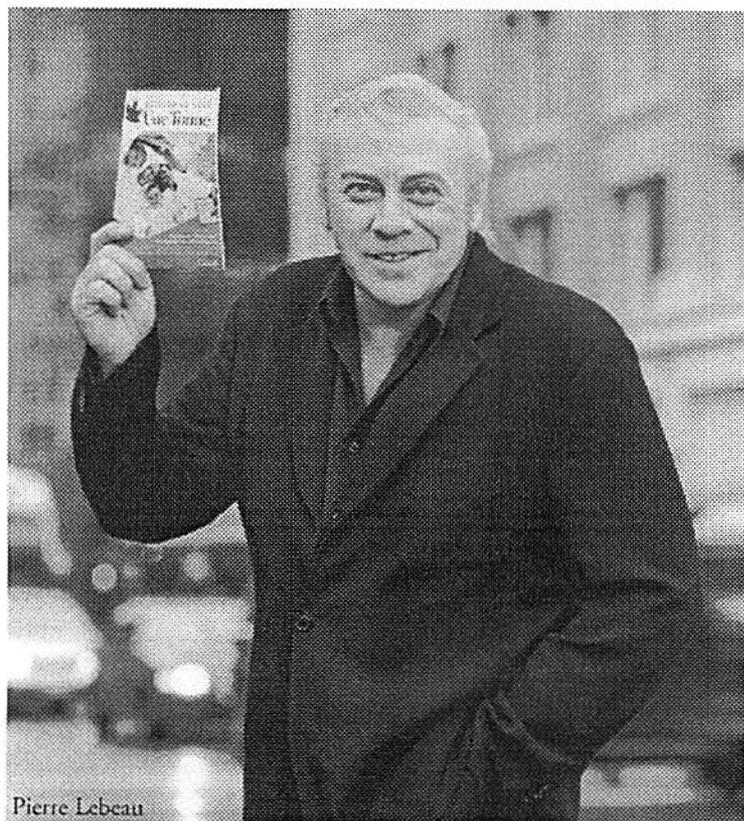
Par la mise sur pied de cette activité, la Chambre de commerce et industrie de Montmagny souhaite sensibiliser le milieu aux différentes actions posées par les bénévoles et organisations et ainsi, démontrer l'impact économique de notre région.

«Il se fait de belles et grandes choses sur notre territoire, qui souvent, demeurent incognito. Dans la même lancée que la grande campagne de fierté qui s'active présentement dans la MRC de Montmagny *C'est chez nous... Il faut le dire*, nous pensons que le moment est opportun de démontrer à notre communauté, les réalisations

futures de tous nos organismes», de mentionner Suzanne Lacombe, administratrice à la Chambre et responsable du Souper des présidents. C'est donc le 2 mars prochain, au centre sportif Le Bûcheron à compter de 18 h que se tiendra cette activité. Le coût sera de 30\$ par personne.

À cette occasion, chaque organisme aura la chance de faire connaître par un montage informatique les informations telles que nombre de membre, date de fondation, mission, objectifs, activités pour l'année 2005 et relation avec le milieu et autres organismes. Le tout agrémenté de logo et photos. Pour plus de détails, les organismes peuvent communiquer avec la Chambre de commerce et industrie de Montmagny au 248-3111.

Source : Jean-Guy Desrosiers, directeur général
Chambre de Commerce et Industrie de Montmagny



Pierre Lebeau

Relevons le défi partout au Canada

Chaque Canadien produit en moyenne cinq tonnes de gaz à effet de serre par année. Chauffer et climatiser nos maisons, conduire, se servir des appareils électriques... presque toutes les activités qui requièrent de l'énergie provenant de combustibles fossiles produisent aussi des gaz à effet de serre (GES). Et ces gaz contribuent aux changements climatiques.

Relevons le défi d'une tonne: réduisons notre consommation d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre de 20 %, soit d'une tonne. Tout en économisant de l'argent, nous contribuerons à protéger l'environnement et la qualité de l'air.

Demandez votre Guide du défi d'une tonne. Consultez le site changementsclimatiques.gc.ca ou composez le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232), ATS 1 800 465-7735.

Défi d'une tonne Agissons contre les changements climatiques.



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

Métal A.N. enc.

Récupération de métaux

Fer, fonte,
cuivre, aluminium,
stainless ect...

Conteneur • Service à domicile

Alain et Nathalie
Propriétaire

Tél.: 259-2802
Cell.: 241-2088



Boulet

Encans Boulet inc.

ALFRED BOULET

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610
Pierre Boulet, encanteur
www.encansboulet.com

*Notre distinction,
votre satisfaction!*

Achat et vente de ferme



BOUCHERIE Richard Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7783

- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



*Une équipe dynamique
et professionnelle à
l'image et à l'écoute
des gens d'ici.*

*Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

**Auto
PLACE**
MAÎTRE MÉCANICIEN

- Mécanique et carrosserie
- Remorquage 24 heures
- Vente d'auto
- Pièces usagées
- Concessionnaire Argo



GARAGE



SAMSON

873, Rang Nord Saint-Pierre G0R 4B0

TÉL.: 418 • 248-1422

FAX: 418 • 248-7074

Le député Morin vient en aide au transport collectif

Le député de Montmagny-L'Islet et adjoint parlementaire au ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, M. Norbert Morin, est heureux



Apparaissent dans l'ordre habituel : Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet, Denise Laprise, présidente, Pierre Lachance, préfet de la MRC de Montmagny. Mme Christianne Fillion, coordonnatrice, est absente de la photo.

d'annoncer, au nom du ministre des Transports, M. Yvon Marcoux, le versement d'une subvention de 28 000\$ à la MRC de Montmagny dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural.

Le transport collectif en milieu rural permet d'offrir à la population de meilleurs services de transport par l'utilisation maximale des ressources déjà en place, qu'il s'agisse de transport scolaire, adapté, par taxi, interurbain, de covoiturage, de bénévolat ou de transport adapté sous la responsabilité du réseau de la santé.

Ainsi, dans le cadre de ce programme, le Ministère consacre une enveloppe de 10 millions de dollars sur cinq ans, et ce sont 81 MRC qui profiteront de ces subventions. Ces sommes seront utilisées pour réaliser des études de faisabilité ou absorber les frais d'exploitation de tels services de transport.

Pour une deuxième année consécutive, grâce à cette aide financière de 28 000 \$, la MRC de Montmagny consolidera les services de transport collectif déjà offerts à partir d'un centre d'appels. À cet effet, la MRC compte augmenter les liens intermunicipaux sur son territoire par l'utilisation des places disponibles en transport adapté, transport scolaire et par l'utilisation des services de taxis.

De janvier à décembre 2004, le Transport collectif de la MRC de Montmagny a effectué 1 342 transports sur le territoire. De ce nombre, 82% de ceux-ci représentaient des transports d'appoint, majoritairement pour effectuer des activités ou bien pour se rendre à un rendez-vous pour recevoir des soins de santé.

«Je suis très heureux de la décision du gouvernement du Québec d'injecter, sur une période de cinq ans, des argents dans le transport collectif de la MRC de Montmagny. Avec les résultats de la dernière année, nous sommes à même de constater que le transport collectif répond à un besoin essentiel dans notre milieu. Il contribue à améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes. L'utilisation de ce moyen pour se rendre à des activités nous permet de croire qu'il favorise un apport économique important dans la MRC» de souligner Norbert Morin.

Sources : Mireille Thibault, attachée politique
Député Norbert Morin



Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie



- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : www.maisonlaprise.com
- Plus de 400 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
Montmagny
(418) 248-0401

R.B.Q: 2634-7666-98

Le Baseball mineur vous remercie

L'Association du baseball mineur de St-François tient à vous remercier de votre présence lors de notre brunch du 13 février dernier.

Pour une 3e année consécutive, nous avons retenu les services du traiteur « Pierrette Lemieux de St-Gervais ». Merci aux membres du comité du baseball ainsi qu'aux bénévoles pour leur aide apportée durant le brunch. Merci à Jean-François et Michaël Blais pour le service de garderie offert à nos jeunes enfants pendant la durée de notre brunch.

M. Christian Fournier directeur de la Caisse Populaire Desjardins de la Rivière du Sud, nous a remis un chèque de commandite d'un montant de 1 500\$. Un gros Merci à la Caisse Populaire pour cette belle commandite.

Nous avons des prix de présences, ceci à été grâce à nos commanditaires tel que: Garant, Promutuel Montmagny S.M.A.G., Encan Boulet, La miellée de la Rivière du Sud, Boucherie Richard Morin, Jacques & Lisette Campagna et l'association du baseball. Merci à vous tous.

La vente du moitié-moitié a rapporté la somme de 322\$. La gagnante a été Mme Huguette Poulin de St-Jean-Chrysostôme qui s'est mérité la somme de 161\$. Toutes nos félicitations.

Par la même occasion, j'en profite pour vous souligner le départ d'un membre du comité du baseball: Herman Pelletier. Il s'est retiré après plusieurs mandats et en plus de son implication en tant qu'entraîneur. Nous voulons le remercier sincèrement pour tout ce qu'il a apporté au sein du baseball mineur. Merci beaucoup Herman.

Yvon Rémillard, président
Association du baseball mineur



JEAN MORIN

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service d'urgence

24 heures / 7 jours

171, 4^e rue, Montmagny (Qc) G5Y 3L6

Urgence 7 jours / 24 heures Télécopie Courriel

(418) 248-0444 (418) 248-0395 ms2controlemont@globetrotter.net



microplus
Votre spécialiste en informatique

(418) 248-0074

Processeur	Intel® Celeron® D335 à 2.8GHz
Mémoire	512MB DDR
Disque dur	40GB
Lecteur optique	CD-RW/ DVD-ROM combo
Ecran TFT	15.0" TFT wide
Vidéo	ATI Radeon 9000 64MB DDR
Connectivité	802.11b/g WLAN, + 10/100 LAN
Modem	56K, V.92 modem
Windows	MS-Windows® XP Home Edition – Français

TOSHIBA

Satellite

1298.88\$





Dumoulin

Électronique • Informatique • Photo • Communications

Propriétaire à Montmagny: MICROPLUS CÔTE-SUD



67, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny ■ 248-0074



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Avis important aux employeurs

Avez-vous besoin d'aide cet été? Embauchez un étudiant!

L'initiative Placement carrière-été, un élément clé de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada, fournit des subventions salariales qui aide les employeurs à embaucher des étudiants pour une période de 6 à 16 semaines pendant l'été. Les employeurs des secteurs privé, public et sans but lucratif sont invités à présenter leur demande au plus tard le :

vendredi 1^{er} avril 2005

Cette initiative vise à fournir aux étudiants une expérience de travail liée à leur champ d'études. Les demandes seront évaluées en fonction des critères d'admission, des priorités régionales et locales, de la qualité de l'expérience de travail offerte et du budget disponible.

Pour présenter votre demande ou obtenir plus de renseignements au sujet de cette initiative, communiquez avec le Centre de ressources humaines du Canada le plus près de chez vous ou composez le **1 800 935-5555**.

Par Internet : visitez www.jeunesse.gc.ca
et cliquez sur *Employeurs*.

Canada



La Garde paroissiale remercie

Les membres de la Garde paroissiale de Saint-François remercient bien sincèrement les nombreux donateurs qui ont permis d'amasser rapidement l'argent nécessaire pour l'achat des nouveaux habits qu'ils portent fièrement depuis le 1^{er} janvier dernier.

Nous sommes bien conscients que vous êtes sollicités de toutes parts mais nous vous sommes très reconnaissants du geste de solidarité que vous avez manifesté à la suite de notre demande d'aide financière. Sans votre appui, nous n'aurions pu concrétiser ce projet. Encore une fois mille mercis!

Les membres de la Garde paroissiale de Saint-François

Prochaines activités du Club V.T.T.

12 mars : souper fondue, réservez vos cartes au club.

26 mars : soirée rétro, consommations à prix réduit.

2 avril : cabane à sucre

Pour information : Cécile 259-7454

Club 243-2303

www.randonneequad.com



JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074

FAX: 418-243-2157



LES
CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHERÉ

Garantie
MAISONS
NEUVES
APCHD

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale

194, rue Principale Ouest

Berthier-sur-Mer

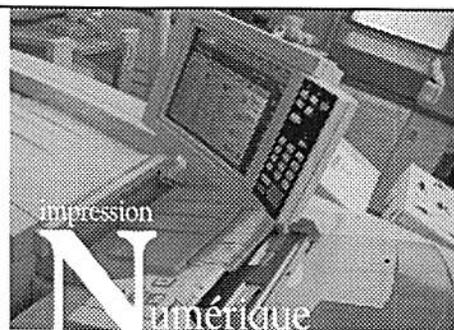
Licence RBQ
8000-1316-58

Tél. et Fax: 259-2628



1010, rue Renault
Saint-Jean-Chrysostome
(Québec) G6Z 2Y8
11, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 839-7207
Télec.: (418) 839-1665
imp.credo@qc.aira.com

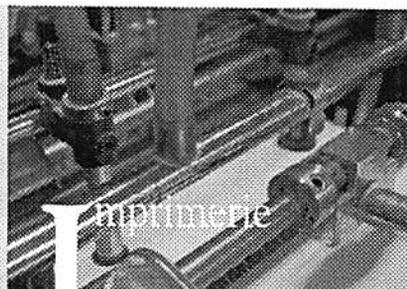


- Centre de photocopies avec ou libre service
- Finission de documents
- Reproduction de plans
- Reprographie
- Sorties laser, couleur ou noir et blanc
- Transfert sur vêtements, fanions, etc...

Services de finition et encartage



- Affiches
- Brochures
- Calendriers
- Cartes de Noël
- Conception
- Dépliants
- Infographie
- Logos
- Pochettes
- Rapports annuels



- Cartes d'affaires
- Chèques
- Court ou grand tirage
- Enveloppes
- États de compte
- Factures
- Formulaires en continues
- Impression 1 à 4 couleurs
- Papeterie commerciale

La communauté chrétienne en action



Initiation chrétienne

Sacrements du pardon et de l'eucharistie

La démarche préparatoire en vue de la célébration des sacrements du pardon et de l'eucharistie est engagée. Les jeunes comptent beaucoup sur la prière de la communauté chrétienne pour les soutenir dans cette nouvelle expérience.

Voici un rappel des activités de groupe prévues en mars à Saint-François :

- Mercredi, 16 mars, de 19h à 20h : rencontre parents-jeunes du GROUPE 1.
- Jeudi, 17 mars, de 19h à 20h : rencontre parents-jeunes du GROUPE 2.

La même rencontre est prévue aussi à St-Pierre pour ceux qui ne pourraient assister à l'une ou l'autre des rencontres ci-dessus : Mardi, 15 mars, 19h à 20h.

Toutes les rencontres ont lieu à la sacristie.

Le Carême 2005

Le thème du Carême 2005 est : «Témoins de Dieu pour un monde nouveau».

Célébration communautaire de la pénitence et de la réconciliation

- À Saint-François : Le lundi 14 mars à 19h30.
- À St-Pierre: Le lundi 7 mars à 19h30.

La Semaine Sainte

Voici l'horaire des célébrations de la Semaine Sainte à Saint-François et St-Pierre.

Saint-François

- Jeudi Saint (24 mars) : Célébration de la Cène à 19h30.
- Vendredi Saint (25 mars) : Office du Vendredi Saint à 19h30.
- Samedi Saint (26 mars) : Veillée Pascale à 19h30.
- Jour de Pâques (27 mars) : Messe de la Résurrection du Christ : Aux prairies à 7h45; À l'église à 10h30.

Saint-Pierre

- Jeudi Saint (24 mars) : Célébration de la Cène à 19h30.
- Vendredi Saint (25 mars) : Chemin de la Croix à 15h.
- Samedi Saint (26 mars) : Veillée Pascale à 19h30.
- Jour de Pâques (27 mars) : Messe de la Résurrection du Christ à 9h.

Veillez prendre note de la particularité du Vendredi Saint: le chemin de croix n'aura lieu qu'à St-Pierre et l'office de la Passion n'aura lieu qu'à St-François. Les gens sont invités à se déplacer d'une paroisse à l'autre pour participer à ces célébrations.

Baptêmes

Arianne Montminy,

filles de André Montminy et de Christine Boulet.

Patricia Nicole,

filles de Éric Nicole et de Josée Blais.

Louis Gendron,

filles de Gary Gendron et de Caroline Jean.

Félicitations aux heureux parents!

Sépultures

Mme Diana Labbé (feu Joseph Ernest Paré), décédée le 18 janvier à l'âge de 94 ans. Les funérailles ont eu lieu le 22 janvier.

M. Fernand Blais (Annette Blais), décédé le 20 janvier à l'âge de 81 ans. Les funérailles ont eu lieu le 25 janvier. Sincères condoléances aux familles en deuil.

4, RUE BOVIN, SAINT-FRANÇOIS

Salon
Kare

Carole Guillemette
Coiffure Elle et Lui

418-259-7117

Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE

256, chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7700
Sans frais: 1 800 463-4877

MONTMAGNYVW.COM
VENTEMTYVW@GLOBETROTTER.NET

JACQUES DUMONT
DIRECTEUR DES VENTES

VENTE - OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
9 HEURES À 21 HEURES

TÉL.: 418 • 248 • 0057

Montmagny Volkswagen FAX: 418 • 248 • 2959

160, boul. TACHÉ OUEST, MONTMAGNY (QUÉBEC) G5V 3A5



Conférence sur l'Alzheimer

La réunion des Fermières se tiendra le mercredi 9 mars à 19h30 au local. Nous aurons la visite d'une conférencière, madame Valérie Audet de la Société Alzheimer Chaudière-Appalaches. Toute la population est invitée afin d'en apprendre plus sur cette terrible maladie dont personne n'est exempt. Une période de questions suivra la conférence. Bienvenue à tous.

Joyeuses Pâques à tous!

Voyage au Parlement de Québec

Rencontre avec notre député Norbert Morin

Date: mardi 3 mai 2005

Départ: 9 h30 de Saint-François

Dîner: 11 h30 au restaurant Le Parlementaire

Visite guidée: 13h

Période de questions: 14 h à 15 h

Départ de Québec : 15 h30

Retour à Saint-François: 16 h30

Coût: 40\$ incluant autobus, dîner, taxes et pourboires

Pour réservation: Mme Rose-Anne Laliberté 259-7524

Mme Mireille Fournier: 259-7526

Mise en garde

Dans le passé, il y a des entreprises qui ont offert le service de remplissage d'extincteurs aux résidents de la municipalité. Ces derniers disaient qu'ils avaient été mandatés par la municipalité, ce qui était totalement faux.

Dans les prochains semaines, il y a un ou des représentants d'Équipement d'incendie Rive-Sud inc. (E.I.R.S.) qui vont passer chez vous pour vous offrir une gamme complète d'équipements pour combattre et prévenir les incendies. Ils se sont munis d'un permis municipal les autorisant à couvrir tout le territoire de la municipalité et ce, pour quelques semaines.

Équipement d'incendie Rive-Sud inc. est en opération depuis 35 ans et dessert plusieurs industries, commerces et municipalités. D'ailleurs, la Municipalité de Saint-François est un de leurs clients depuis au moins 4 ans et est très satisfaite.

Le but de cet article n'est pas de promouvoir la compagnie d'Équipement d'incendie Rive-Sud inc. au détriment d'une autre. Ce n'est pas le rôle de la municipalité et elle n'en retire aucun privilège. Par contre, c'est son devoir de bien renseigner la population quand elle peut bénéficier d'informations que le résident n'a pas.

Yves Laflamme, sec.-trés.

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS

Épicerie

Agent autorisé
de la SAQ



Le Dépanneur a changé de

LOOK

Mais il y a des "je ne sais quoi"

Qui ne changeront jamais!



333, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

259-7151



La Saint-Valentin et le mur des mentions d'honneur

Chers lecteurs,

Nous avons commencé, il y a quelques semaines, un projet. Il s'agit du mur des mentions d'honneur. Ce mur sert à honorer les élèves qui ont le plus démontré le thème choisi. Nous avons choisi la tendresse comme première valeur à travailler. Nous croyons que c'est très important de travailler sur un thème en particulier au niveau de toute l'école. Maintenant je vous nomme les gagnants de la tendresse.

En Maternelle	Christopher Caron
En 1 ^{re} année	Laurence Morin
En 2 ^e année	Geneviève Laflamme
En 3 ^e année	Nikyta Gendron
En 4 ^e année	Rosalie Morin
En 5 ^e année	Patricia Corriveau
Et en 6 ^e année	Charlène Gourgues

Félicitations à vous tous!

Pour notre 2^e thème, nous avons choisi la participation. C'est une autre valeur que nous trouvons très importante. C'est très important de s'impliquer et de participer.

Notre prochain thème sera le respect. Je vous en redonnerai des nouvelles dans le prochain *Écho*.

La Saint-Valentin

Cette année, pour la Saint-Valentin, nous avons fait un échange de carte de vœux. Chaque élève faisait une carte mais ne savait pas pour qui. Le jour de la Saint-Valentin, nous avons fait piger une carte à chacun des élèves. Aussi, chaque personne de l'école pouvait porter un morceau de rouge de linge rouge. C'était vraiment très plaisant!

Merci pour l'intérêt que vous accordez à notre école!

Anne-Marie Bonneau, présidente

Un succès grâce à votre encouragement

Bonjour chers citoyens et chères citoyennes de Saint-François,

Nous sommes les élèves de 5^e année de l'école La Franco-lière et nous voudrions vous remercier d'avoir contribué à nos activités de financement soit par l'achat de chocolat, soit par votre don de vos bouteilles ou soit par votre participation à notre conférence sur l'alimentation et la santé du cœur. Nos activités furent un succès grâce à votre encouragement. Ce sont des gestes grandement appréciés. Notre voyage à Montréal est prévu pour les 30 et 31 mai et nous avons très hâte. Merci encore!



Les élèves de 5^e année et leur enseignante Valérie Savoie

Ferme Porasseny inc. & Saint-François Montmagny

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, DurocSuivie par le PEG, PVSP.
Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789
Ligne directe: 1-800-463-8744



les équipements de ferme
bonneau

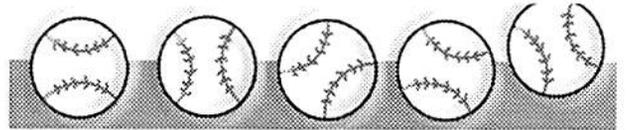
Gilbert Bonneau

881, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 3A0

VENTE ET SERVICE
D'ÉQUIPEMENTS DE FERME

Bureau: 418 • 259-7735
Garage: 418 • 259-7289
Télé.: 418 • 259-2122





B A S E B A L L

En préparation à la prochaine saison

- Serais-tu intéressé à jouer au baseball cet été?
- Jouer à St-François et avec d'autres municipalités environnantes (incluant le secteur de Lévis).
- Faire parti de la ligue de baseball secteur Appalaches.
- Participer à un tournoi.

Le prix pour la saison sera de 65\$ pour un premier jeune, 65\$ pour le second et gratuit pour le troisième et le quatrième de même famille. S.V.P. inclure votre chèque postdaté du 15 mai 2005 à votre inscription à l'ordre du Baseball mineur St-François. Seul l'inscription ayant le paiement postdaté sera accepté. À l'exception de la catégorie Novice qui est gratuit.

Remets ta formule d'inscription **avant le 18 mars 2005** à ton professeur ou à Sonia Paré, registraire, au 6, rue Boivin, St-François.

Le comité pour 2005 est formé des personnes suivantes: Dany Boulet • Bernard Fiset • Guylaine Gonthier • Gaston Martineau • Jacques Morin • Jean Normand • Sonia Paré • Yvon Rémillard • Gilles Simard.

Transport

Il est entendu que le transport des jeunes pour les parties extérieures est assumé par tous les parents des jeunes inscrits. Cela représente environ 3 à 4 voyages par parent et un horaire de transport est remis à chacun en début de saison. Si un parent n'est pas disponible à la date inscrite sur l'horaire, celui-ci à la liberté de faire un échange avec un autre parent mais à la responsabilité de son voyage. Il est très important que cet horaire soit respecté car sans elle, les responsables de l'équipe n'accepteraient pas de travailler avec vos jeunes et toute l'équipe en serait pénalisée.

Novice

Pour l'inscription des jeunes Novices, il est à noter que celle-ci est gratuite pour les raisons suivantes : Ceux-ci ne sont pas inscrits à la ligue. Le but des jeunes Novices, est de leur enseigner la base du baseball. Quelques parties seront jouées avec d'autres municipalités afin de motiver ces jeunes et pour leur faire vivre une belle expérience.

Formation

Comme l'an passé l'emphase sur la formation de l'entraîneur sera importante. L'association de baseball Québec, nous demande de faire suivre un programme de formation fait par catégorie et nous désirons fortement que nos entraîneurs y participent. Ayant des entraîneurs(es) bien formés(es), nos jeunes auront plus d'intérêt, et y trouverons plus de satisfaction à évoluer, participer, apprendre à perdre et gagner et cela en s'amusant.

Important

Il est à noter par les parents qu'une coquille devra être achetée à votre jeune (si se n'est déjà fait). Le port de la coquille est obligatoire. Le coût d'une coquille varie de 5\$ à 10\$.

Inscriptions

Il est à noter que les 12 premières inscriptions retournées par catégorie formeront la première équipe. Il est très important d'inscrire vos jeunes maintenant et de retourner le tout à Sonia Paré, registraire, au 6, rue Boivin, St-François G0R 3A0, tél. 259-2769, pour la date ci-haut mentionnée.

DÉTACHEZ CETTE PARTIE ET BIEN VOULOIR NOUS LA RETOURNER DÛMENT REMPLIE.

Pour chaque jeune inscrit, indiquez à la suite de son prénom un numéro (1, 2,3,..) entre parenthèse que vous reporterez dans la catégorie appropriée.

Nom du ou des joueurs à inscrire: _____

Âge: _____ Date de naissance: _____

Novice: _____ 1998-99 Atome: _____ 1996-97 Moustique: _____ 1994-95

Pee-Wee: _____ 1992-93 Bantam: _____ 1990-91 Midget: _____ 1988-89

Signature d'un parent: _____

No de tél.: _____ Maison _____ Travail _____

1^{re} inscription: 65\$ 2^e inscription: 65\$ 3^e inscription et suivantes: gratuit, Novice: gratuit Ci-joint, un chèque au montant de: _____ \$

à l'ordre du **Baseball mineur St-François**

Le Club social des pompiers volontaires de St-François, organise une soirée d'information en RCR, le jeudi 10 mars 2005 de 19h à 22h. La formation sera donnée par un formateur accrédité par la Fondation des maladies du cœur du Québec, accompagné par des pompiers / premiers répondants. Le but est d'informer le plus de gens aux techniques de la RCR et de reconnaître les signes d'un malaise cardiaque et de savoir comment réagir. Nous offrirons également la formation aux élèves de

Formation en RCR

6^e année de l'école La Francolière et de l'École St-Pierre. La soirée d'infor-

mation, est offerte gratuitement à la population de Saint-François et de Saint-Pierre. Si vous êtes intéressé, veuillez laisser votre nom au bureau de la Municipalité de Saint-François au numéro 259-7228.

Les places sont limitées à 16.

Sylvain Lamonde

Pour le Club Social des pompiers volontaires

Pour une salle de conditionnement physique mieux équipée

Si vous êtes intéressé à avoir une salle de conditionnement physique plus grande et mieux équipée au sous-sol du Centre des Loisirs: vélo stationnaire, tapis roulant, salle d'entraînement, le tout avec programmes d'entraînement. Communiquez avec Mario Marcoux au 259-2454. Il attend vos appels.



THÉBERGE
AÉRATION

- AÉRATION
- DÉCHAUMAGE
- TONTE DE PELOUSE
- DIVERS PETITS TRAVAUX



INFORMATION

STÉPHANE: 259 • 2769 MARIO: 243 • 3391

ROY

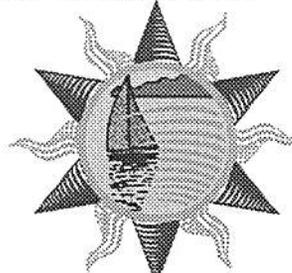
PRODUITS MÉTALLIQUES ROY inc.

52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711
Fax: (418) 259-2931

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**

Le Café du Havre



*Au Café du Havre,
Bonhomme hiver
prendra son premier
bain de soleil
dès avril!*

Hâvre: 259-2953 (8h30-16h30) ou Café 259-2364
120, rue de la Marina, Berthier-sur-Mer

En motoneige : même avec la prudence, des incidents peuvent survenir...

Même si vous êtes très prudent et que vous respectez toutes les règles de sécurité, vous n'êtes jamais certain d'être à l'abri d'incidents tels le bris de votre véhicule, l'égarément en forêt, l'hypothermie, etc.

La Sûreté du Québec désire vous faire part de quelques conseils pour vous aider à bien réagir dans certaines situations.

La noirceur et les rafales de neige peuvent facilement vous désorienter. Si vous vous perdez, arrêtez-vous jusqu'à ce que vous vous soyez réorientés tout en laissant tourner votre moteur, afin que vos phares puissent être vus.

Munissez-vous d'une trousse de survie comprenant principalement :

- un jeu d'outils de base;
- une clé supplémentaire;
- des bougies d'allumage;
- des courroies d'entraînement;
- une trousse de premiers soins;
- un couteau;
- une corde de nylon pouvant servir au remorquage (environ 10 mètres sur 2 centimètres);

- une scie ou une hache;
- une carte et une boussole;
- des allumettes à l'épreuve de l'eau;
- une lampe de poche;
- un sifflet et une couverture légère traitée à l'aluminium.

Lors de longues randonnées, vous pouvez aussi vous munir d'une paire de raquettes, de signaux lumineux, d'un abri de secours (tente ou bâche) et d'aliments riches en calories, tels du chocolat et des sachets d'aliments déshydratés.

Si jamais vous êtes égaré ou en panne, restez calme, visible et actif pour ne pas vous laisser affaiblir par le froid. Dites-vous que les secours ne tarderont pas. Avant de quitter pour une randonnée, il est bon d'avertir un proche ou un voisin de votre départ.

Soyez prévoyant, les ennuis n'arrivent pas qu'aux autres!

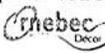


une division de



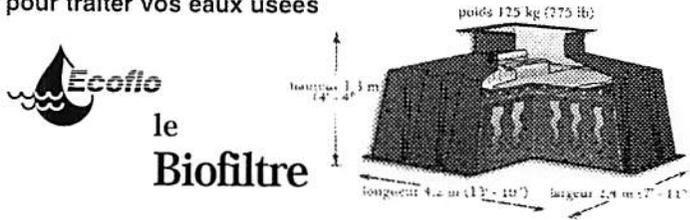
TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS



Afin de compléter votre aménagement paysager  vous offre une variété d'ornements de parterre telles: les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs modèles de différentes grandeurs qui sauront agrémenter votre décor.

Une solution performante, simple et compacte

Système d'assainissement décentralisé pour traiter vos eaux usées



SPÉCIALISTE EN:

- ✓ EXCAVATION ✓ TERRASSEMENT
- ✓ MARTEAU HYDRAULIQUE ✓ NIVEAU AU LASER
- ✓ VENTE ET INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS D'ÉPURATION

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé

- ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE

Venez nous voir!

Près de la sortie 369 de l'autoroute 20
115, rue Principale • St-Pierre
tél.: 241-5242 / 248-2585
fax: 241-5248 / 248-8387

N° de licence RBC: 2552 189929

POUR MIEUX VOUS SERVIR, NOUS SOMMES OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 17 H ET LES SAMEDIS ET DIMANCHE DE 10 H À 16 H



25, de l'Étang, Saint-François
 Montmagny (Québec) G0R 2G0
 Tél.: 418-259-7710
 Fax: 418-259-7013
 Sans frais: 866-259-7710

Visitez notre **site**

www.emballageslm.com
fredjean@emballageslm.com

AUTOPRO.
CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
 tant que vous êtes
 propriétaire
 de votre véhicule

- Service de «Frame master»
- Voitures de courtoisie
- Installation de pare-brise
- Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté
 Votre satisfaction est la nôtre!*

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny
 Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072
 Fax: 418-248-7071

PLUS DE 43 ANS D'EXPÉRIENCE

Votre Service incendie vous informe

Avis de sécurité concernant les ampoules fluorescentes

Underwriters Laboratories (UL) a émis un avis concernant les ampoules fluorescentes compactes mini spirales 13 W de Globe, manufacturées de janvier 2002 à avril 2003. Ces ampoules sont fabriquées par Fujian Joinluck Enterprise Co. Ltd.

Une erreur de production a eu lieu au moment de la fabrication des ampoules, ce qui a entraîné l'utilisation d'un élément que UL n'a pas évalué. Ces pièces peuvent causer une surchauffe de la base de l'ampoule. Il peut en résulter un trou dans la base causant un danger d'incendie et exposant le consommateur à un risque de choc électrique.



Seulement les ampoules fluorescentes de 13 W fabriquées de janvier 2002 à avril 2003 sont concernées par cet avis.

On peut identifier le produit en regardant la base de l'ampoule. Les informations suivantes doivent y apparaître : «Globe Mini-Spiral, 13 W, 120V, 60Hz, 225» Le produit porte également un logo non autorisé de UL avec le numéro de dossier «E197131». Le produit porte une date codée sous la forme de BHWWYY ou BHWWY ou WW signifie le nombre de semaine que le produit a été fabriqué et YY ou Y signifie l'année de fabrication du produit. Donc, la date codée BH0702 signifie que l'ampoule a été fabriquée dans la 7^e semaine de l'année 2002, et BH342 signifie que l'ampoule a été manufacturée dans la 34^e semaine de 2002.

Les produits défectueux portent les dates codées suivantes :

0202 BH073 BH1303 BH342 0402 BH0803 BH1402 BH3502
 BH0103 BH0903 BH1403 BH4102 BH0203 BH1003 BH1503
 BH4802 BH0403 BH103 BH1603 BH4902 BH043 BH1103
 BH1703 BH492 BH052 BH113 BH183 BH5002 BH0603 BH1203
 BH193 BH5102 BH0702 BH123 BH2002 BH512 BH072 BH1302
 BH203 BH5202

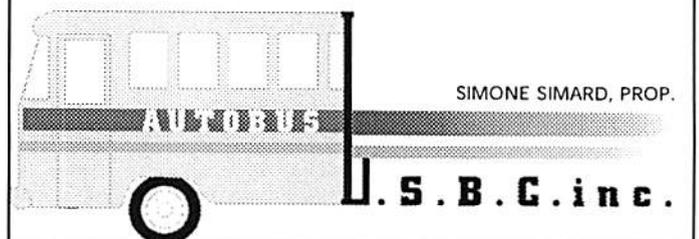
Tout consommateur qui a en sa possession l'une de ces ampoules devrait cesser de l'utiliser immédiatement et communiquer avec le service à la clientèle de Globe à : 13wbulbrecall@globe-electric.com ou au 1-514-694-0444, poste 151.

Sylvain Lamonde, directeur,

Service de sécurité incendie, St-François-de-la-Rivière-du-Sud

Tél.: 418 • 259 • 7140
 Téléc.: 418 • 259 • 7140

10, chemin des Prairies Est
 Saint-François, Québec
 G0R 3A0



LES DÉBROUILLARDS

Frissons en questions

Voici un mini guide pour profiter des plaisirs de l'hiver sans te transformer en glaçon.

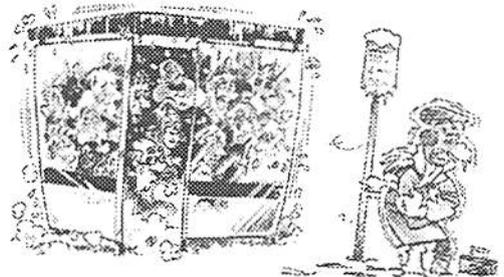
Tes doigts et tes orteils sont gelés mais pas le reste de ton corps. Pourquoi ?

On perd beaucoup de chaleur par les extrémités : les doigts et les orteils, mais aussi le nez, les oreilles et les joues. Par temps froid, ton corps cherche à réduire ces pertes de chaleur. Comment ? Il contracte les vaisseaux sanguins situés sous la peau des extrémités. Privées de sang, celles-ci deviennent blanches et froides.

Cette stratégie permet aux organes vitaux comme le cœur et le cerveau de recevoir le sang chaud essentiel à leur fonctionnement. Elle rend cependant les extrémités vulnérables aux engelures.

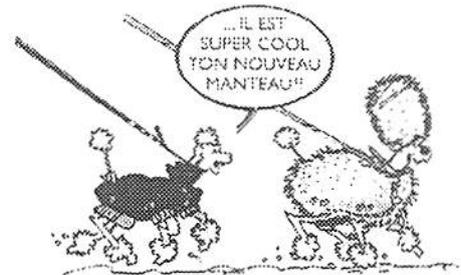
Si la peau ne gèle qu'en surface, elle va s'en remettre. Mais si l'engelure est profonde, de la glace se forme dans les cellules. Les tissus meurent. Dans les cas extrêmes, il faut amputer (couper) le membre gelé.

Aide tes extrémités à vaincre le froid. D'abord, porte une tuque. Car une tête sans tuque, c'est comme une maison sans toit : la chaleur se sauve ! Puis enfile des bas épais et de bonnes mitaines. Et amuse-toi !



À - 25 °C, Pitou peut-il souffrir du froid ?

À l'approche de l'hiver, la plupart des chiens à poil court voient leur pelage s'épaissir; ils peuvent sans problème prendre une marche de 15 à 30 minutes par un froid de - 25 °C. Par contre, les caniches miniatures et les chihuahuas n'ont pas de fourrure d'hiver. On les protège avec un manteau. Par grand froid (- 30 °C), on ne doit les sortir que quelques minutes, sinon leurs pattes risquent de geler.



Une personne nue survit des heures à 0 °C. Mais à peine cinq minutes dans l'eau glacée. Pourquoi ?

La température normale du corps humain est de 37°C. S'il se refroidit, il fonctionne moins bien. Ainsi, on devient confus sous 35 °C et le cœur cesse de battre à 21 °C. C'est la mort !

Dans l'eau glaciale, le corps se refroidit vite, car l'eau absorbe sa chaleur. Le refroidissement est 25 fois plus rapide qu'à l'air sec.

Cela explique pourquoi tu perds beaucoup de chaleur quand tes vêtements sont trempés par la pluie ou la sueur. Lorsque tu t'actives beaucoup,

porte des vêtements qui laissent la sueur s'évaporer, comme un anorak doté d'ouvertures aux aisselles.

Pourquoi la langue colle-t-elle au métal glacé ?



Contrairement au bois ou au plastique, le métal est un très bon conducteur : il «vole» rapidement la chaleur du corps. Résultat : l'eau à la surface de la langue (ou des mains) gèle. Seule solution : réchauffer le métal pour faire fondre la glace. Ne touche JAMAIS au métal glacé avec ta langue ou tes mains.

Texte : Marie-Claude Ouellet

Peut-on attraper un coup de soleil l'hiver ?

Eh oui ! Même si le soleil est moins chaud en hiver, il continue d'émettre les dangereux rayons ultraviolets à l'origine des coups de soleil. En plus, la neige agit comme un miroir : elle reflète ces rayons qui s'ajoutent à ceux venant du ciel. En ski alpin comme en ski nautique, enduis ta peau de crème solaire.



Le blues de l'hiver

Beaucoup de gens sont déprimés l'hiver. C'est peut-être à cause du manque de lumière, estiment des spécialistes. D'où l'idée d'exposer les personnes déprimées à une lumière très intense 30 minutes par jour. Deux recherches viennent de conclure que cette «thérapie par la lumière» donne de bons résultats. «C'est aussi efficace que de prendre des médicaments antidépresseurs», dit la psychologue suisse Anna Wirz-Justice. Et plus naturel !



Des activités pour les enfants handicapés

C'est déjà le temps de planifier les vacances d'été. L'Entraide Pascal-Taché, en collaboration avec le Camp Canawish de Rivière-Ouelle, vous offre des séjours de 5 à 10 jours au coût de 200\$ à 400\$ selon vos choix. Une aide financière de 50\$ par inscription, offerte par l'association est toujours disponible pour les familles naturelles.

De plus, nous pouvons organiser de l'accompagnement individuel aux enfants TED ou autistes pour leur permettre de participer au terrain de jeux estival de votre localité et/ou au Camp Canawish.

Finalement, nous désirons vous rappeler que pour seulement 8\$ la journée, vous pouvez bénéficier d'un samedi de répit par mois à La Pocatière et Saint-Jean-Port-Joli. Notre équipe d'éducatrices et d'accompagnatrices organisent des activités variées et des sorties intéressantes pour vos enfants et vos adultes.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Francine Caron à L'Entraide Pascal-Taché au 1-877-356-9940.

Je renais

Le froid hivernal nous oblige parfois à demeurer longtemps enfermés. Nous n'avons pas tous la chance de pouvoir pratiquer des sports d'hiver dans des endroits féériques ou de pouvoir rendre visite au soleil dans les pays du Sud. Aussi, le retour du printemps est pour beaucoup de gens une sorte de libération. Ne contrarions pas plus longtemps notre désir de sortir de notre coquille et, encore bien emmitoufflés, partons dès maintenant à la rencontre des arbres, du vent et du soleil.



2 0 0 5 MARS

AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4  Bac Bleu	5
6	7 Réunion du Conseil	8 Journée internationale des femmes	9 Fermières Réunion et conférence Alzheimer 19h30	10 Soirée Info RCR 19-22h	11 	12 Club V.T.T. Souper fondue
13 Tombée du journal 	14 Réunion Comité de développement communautaire 19h30	15  Comité d'embellissement réunion 19h30	16	17 Saint-Patrick 	18  Bac Bleu	19
20	21	22	23	24	25 	26 Club V.T.T. Soirée Rétro
27 Joyeuses Pâques! 	28	29	30	31		



Fleuriste
Demontmagny Inc.

NOUVELLE
ADRESSE

Monique Gaudreau, propriétaire
310, boul. Taché Est, Montmagny
G5V 1C8

- ☼ FLEURISTE
- ☼ BOUTIQUE DÉCORATION
- ☼ SERRES ET CULTURE-JARDIN

Joyeuses Pâques!

248-0117 / 1-800-463-0117

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 7 février 2005, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire, messieurs François Létourneau, Auguste Boulet, Gaston Garant et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 10
JANVIER 2005**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 10 janvier 2005 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau
APPUYÉ par monsieur Gaston Garant
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 10 janvier 2005 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES DE FÉVRIER 2005

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur François Létourneau
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Claude Morin	
Remb. frais déplacement 137 km	54,80
Remb. frais déplacement 170 km	68,00
Remb. frais déplacement 157 km	62,80
	85,60
Hydro-Québec, électricité	
Garage	499,03
Enseigne 4-chemins	196,33
Caserne incendie	182,08
Poste pompage Morigeau	182,97
Parc Morigeau	61,90

Poste chloration.....	773,24	
Pav. Bédard.....	113,56	
Lumières de rue (2, 5 ^e Rue Est).....	253,06	
Bi-Énergie M. Paroisse.....	3,02	2 265,19
La Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, 2 cartes souper bénéfice.....	120,00	
Soc. Canadienne des Postes, envoi lettres recommandées.....	46,59	
Soc. Développement St-Just, aide financière (2 cartes).....	70,00	
Telus Mobilité, service cellulaire.....	29,02	
Ministre Revenu Québec, remise de janvier 2005.....	6 363,94	
Revenu Canada, remise de janvier 2005.....	3 602,86	
La Fabrique, loyer janvier 2005, local bibliothèque.....	166,67	
2973-8986 Qc inc. (Serge Noël), remb. taxes municipales 2004 (démolition).....	256,57	
Ass. Professionnels à l'outillage municipal, cotisation 2005.....	95,00	
Bureautique Côte-sud		
1 caisse de papier + papeterie.....	56,70	
Cartouche imprimante, papeterie.....	248,84	
Contrat photocopieur.....	94,65	400,19
CARRA		
Remise de janvier 2005.....	380,03	
Solde 2004 et estimation 2005 de la quote-part au financement du RPS (Régime de prestation supplémentaire).....	2426,37	2 806,40
Claude Morin, remb. frais déplacement 187 km.....	74,80	
Commission scolaire Côte du Sud, transport scolaire zone à risque (3 élèves).....	155,28	
Éco-Centre du Golf, traitement encombrants janvier 2005.....	38,54	
Équipements Sigma, pièce niveleuse.....	413,58	
Excavation Chanel & Fils, location pelle(bris aqueduc).....	690,15	
Fédération Québécoise des Municipalités, facturation Dicom.....	44,72	
Ferme Magi, remb. taxes municipales 2004 (démolition bâtiment).....	35,84	
Fortin sécurité Médic, gants (garage).....	69,02	
Garage J.G. Rémillard		
9 lames.....	1294,03	
Lame niveleuse.....	674,97	1 969,00
Hydro-Québec, électricité		
M. Paroisse.....	1101,24	
Log. 536, concierge.....	272,63	
Lumière de rue 2, 5 ^e Rue.....	13,35	

Éclairage public janvier	616,09	2 003,31
Jocelyne Noël, entretien janvier		90,00
John Meunier, chlore libre et total (chloration)		600,75
Journal l'Écho St-François, aide financière 2004-2005		2 532,00
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes		112,74
Les Automobiles Chabot, pièces camion Ford		595,33
Les Commerçants de la Chaudière, envoi Dicom		11,29
Les Concassés du Cap, collecte mensuelle janvier 2005		4 202,44
Les Constructions H.D.F., service de bouteur (10 1/2 hres à 95\$/hre)		1 147,38
Les Produits ind. J.-P. Côté, 2 570 litres chlore à 0,37		1 093,78
Martin Simard Transport, 12 voyages de neige (329,48 m ³ à 0,805)		305,04
Martineau Express, transport colis		48,31
MRC de Montmagny, tonnage décembre 2004 et rejets collecte sélective 2004		791,93
Pagenet, location téléavertisseur (pompiers)		474,88
Pétrole Montmagny, matériel machinerie		81,23
Pétroles JMB inc.		
Huile à chauffage M. Paroisse (1 740 litres à 0,51)	1020,73	
Huile à chauffage M. Paroisse (3 561,90 litres à 0,54)	2212,42	
Diesel (5 758,2 litres à 0,735)	4868,18	
Huile à chauffage Garage (1 468,4 litres à 0,54)	912,08	9 013,41
Philiass Blais & Fils, transport de neige (325 m ³ à 0,805)		300,95
Pièces d'auto GGM, pièces machinerie		456,71
Plamondon Camquip, pièce équipement		64,08
Pneus André Ouellet, 4 pneus pour la remorque		426,79
Praxair		
Location de bouteilles	27,84	
Oxygène, acétylène (garage)	420,11	447,95
Produits de Laboratoire Certifiés, matériel équipement	436,91	
Propane GRG inc. propane Caserne incendie	721,98	
Régie inter. Anse-à-Gilles		
Quote-part 2005	3837,73	
Enfouissement vidanges janvier 2005	2103,05	5 940,78
REM		
Pièce équipement	19,21	
Pièce véhicule premiers répondants	11,50	
Pièces remorque	85,99	116,70

René Samson	
Travaux électricité lumières de rue 4 ^e et 5 ^e	2156,72
Travaux électricité enseigne école	2525,30
1 ampoule Caserne incendie	22,95
	4 704,97
Sel Warwick, sel en vrac	1088,29
Simon Grégoire, formation premiers répondants	104,50
Soc. canadienne des Postes, envoi journal + circulaire	166,44
Soc. Coop. Agr. Riv. Sud, matériel divers	
Garage	230,19
Service incendie	75,26
	305,45
Technocolor Industrielle, pièces et accessoires (garage)	188,21
Techno-Lampes inc., ampoules (garage)	390,39
Thibault Montmagny, pièce camion GMC	44,18
Ultra dépanneur, essence motoneige	14,78
Unibéton :	
Sable et sel 12 ^e	4483,11
Sable et sel 9 ^e	1022,97
Criblure de pierre	294,61
	5 800,69
Ville de Montmagny, quote-part cour municipale	917,33
Yves Laflamme, remb. frais déplacement 210 km	82,00
TOTAL:	65 722,86

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

ACHAT D'UN TERRAIN À ST-PIERRE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

Dans le projet de mise aux normes de l'eau potable, la Municipalité de Saint-François, conjointement avec la Municipalité de Saint-Pierre, doit construire une usine de filtration d'eau potable. Ladite usine va être construite à Saint-François, à quelques centaines de pieds de l'endroit où se trouve le poste de chloration actuel dans la Montée des Prairies. À cette usine, va s'ajouter un poste de surpression à Saint-Pierre. L'endroit choisi pour localiser ledit poste de surpression appartient à madame Louise Pelletier et à monsieur Gilles Gaudreau de Saint-Pierre. Une proposition d'achat de terrain leur a été faite et le tout a été accepté pour la somme de quinze mille cinq cents dollars (15 500\$).

Une copie du projet de vente est présentée au Conseil pour fin d'acceptation.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
 APPUYÉ par monsieur Gaston Garant
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité achète, avec garantie légale, libre de toute priorité, redevance et hypothèque quelconque et avec possession immédiate, de Gilles Gaudreau résidant au 1300, rang Sud, St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Québec, G0R 4B0

et Louise Pelletier résidant au 1300, rang Sud, St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Québec, G0R 4B0, l'immeuble suivant, savoir :

DÉSIGNATION

Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot originaire quatre-vingt-six (ptie 86) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Pierre, bureau de la circonscription foncière de Montmagny, de forme rectangulaire, connu et décrit comme suit :

Vers le Nord-Ouest par une partie du lot 86 demeurant la propriété du vendeur, mesurant le long de cette limite dix-huit mètres et vingt-neuf centièmes (18,29 m);

Vers le Nord-Est par le lot 88, mesurant le long de cette limite vingt-sept mètres et quarante-trois centièmes (27,43 m);

Vers le Sud-Est par le rang du Côteau Sud, mesurant le long de cette limite dix-huit mètres et vingt-neuf centièmes (18,29 m) le long d'un arc de cercle d'un rayon de mille sept cent onze mètres et quatre-vingt-sept centièmes (1 711,87 m);

Vers le Sud-Ouest par une autre partie du lot 86 demeurant la propriété du vendeur, mesurant le long de cette limite vingt-sept mètres et quarante-trois centièmes (27,43 m).

Le tout tel que montré au plan préparé par monsieur Claude Arsenault, arpenteur-géomètre, en date du 19 novembre 2004, dossier 374, minute 3752.

Le tout sans bâtiment, mais avec circonstances et dépendances.

QUE cette vente soit faite pour le prix de quinze mille cinq cents dollars (15 500,00\$) payable lors de la signature de la vente à intervenir;

QUE le projet d'acte de vente soumis, pour approbation, soit et il est approuvé par les présentes;

QUE monsieur Pierre Jean, Maire, et monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, soient et sont, par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, ledit acte de vente, à y consentir toutes les clauses et conditions qu'ils jugeront nécessaires; tous documents signés par eux lieront la Municipalité.

TRANSFERT DU TERRIER DE LA SEIGNEURIE BERTHIER-BELLECHASSE DE 1813

Présentement, le terrier de la seigneurie Berthier-Bellechasse constitué en 1813 par le notaire Jean-Charles Létourneau pour le compte du sieur Claude Denechau, administrateur de ladite seigneurie, propriété des dames seigneuses de l'Hôpital général, est conservé dans la voûte du presbytère.

Considérant que la Société de Conservation du Patrimoine a entrepris de rédiger le terrier de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud depuis les débuts de la paroisse jusqu'à nos jours;

Considérant que ce document serait plus facilement accessible aux chercheurs de la Société de Conservation du Patrimoine s'il était transféré à la Maison de la Paroisse.

La Société de Conservation du Patrimoine demande à la municipalité de faire les démarches nécessaires pour que ce document d'archives soit transféré de la voûte du presbytère à

celle de la municipalité.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
 APPUYÉ par monsieur François Létourneau
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
 accepte de faire les démarches nécessaires pour que le document d'archives «le terrier de
 la seigneurie Berthier-Bellechasse» soit transféré de la voûte du presbytère à celle de la
 Maison de la Paroisse.

HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR BPR GROUPE-CONSEIL

À la séance régulière du 10 janvier 2005, le secrétaire vous a présenté les derniers honoraires
 professionnels en main de BPR Groupe-Conseil. Il avait été décidé de ne pas les payer
 immédiatement. Ils s'élevaient à :

BPR Groupe-Conseil		
Période du 2004-10-03 au 2004-10-30		15 307,87\$ taxes incluses
BPR Groupe-Conseil		
Période se terminant le 2004-12-11		15 649,21\$ taxes incluses
	TOTAL :	30 957,08\$

Est-ce que le Conseil autorise le secrétaire municipal à payer ces comptes d'honoraires ?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
 APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
 autorise le secrétaire-trésorier à payer la facture qui couvre la période du 3 octobre 2004
 au 30 octobre 2004 et qui s'élève à un montant de quinze mille trois cent sept dollars et
 quatre-vingt-sept sous (15 307,87\$);

QUE celle qui couvre la période se terminant le 11 décembre 2004 soit payée
 lorsque le secrétaire-trésorier en recevra l'autorisation du Conseil municipal (15 649,21\$).

PROGRAMME INFRASTRUCTURES-QUÉBEC (À TITRE INFORMATIF)

Infrastructures-Québec avait demandé à la municipalité de lui fournir un échéancier des
 travaux concernant la mise aux normes des installations de production d'eau potable.

Infrastructures-Québec avait aussi demandé de lui transmettre une copie de plan partielle
 afin de pouvoir constater l'avancement des travaux.

La municipalité a répondu aux deux demandes d'Infrastructures-Québec.

Une copie de l'échéancier des travaux est remise aux élus. Quant au plan rendu à 50%
 d'avancement, il peut être consulté sur place.

ÉTUDE GÉOTECHNIQUE

Une étude géotechnique a été réalisée par les «Laboratoires d'Expertises de Québec Ltée».

L'étude porte plus spécifiquement sur la réalisation d'un forage géotechnique et de 6 puits
 d'exploration sur le site de l'usine-réservoir et du lit de séchage, de 5 forages géotechniques
 dans l'axe de la conduite d'aqueduc et d'un forage géotechnique à l'endroit de chacune des
 chambres du débit-mètre et du poste de surpression.

Ce rapport fait état de tous les travaux de chantier, des essais en laboratoire, des résultats des calculs et des commentaires et recommandations qui en découlent.

Une copie dudit rapport est remise à chacun des élus.

NOUVEAU PROGRAMME DE FORMATION POUR LES POMPIERS

Le directeur général de l'École nationale des pompiers, monsieur Yves Desjardins, vous convoque à une importante rencontre le jeudi 3 février prochain à 19 h 30 au bureau de la MRC de Montmagny.

Le but de cette rencontre est bien sûr d'expliquer le nouveau programme de formation PI et de répondre à vos questions ayant rapport à la passerelle entre le programme existant et le nouveau programme, de même que les délais rattachés au nouveau règlement sur la formation des pompiers.

Pour faciliter l'organisation de cette rencontre, il est demandé de limiter les présences à trois (3) représentants par municipalité, soit le Maire ou le conseiller responsable du service de sécurité incendie, le secrétaire-trésorier et le directeur du service ou son représentant.

Il est entendu que monsieur Jean-Yves Gosselin, conseiller responsable du service de sécurité incendie, monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier et monsieur Sylvain Lamonde, chef-pompier, vont assister à cette importante rencontre.

COÛTS FINAUX 2004 EN SÉCURITÉ INCENDIE (À TITRE INFORMATIF)

La Municipalité de Saint-François a commencé à protéger la Municipalité de Saint-Pierre en sécurité incendie le 1er janvier 2004, suite à une entente entre les deux parties. Pour l'année 2004, la part de Saint-Pierre s'élevait à 32,5%. Ce pourcentage est établi en fonction des populations de chacune des municipalités et de la valeur des bâtiments imposables sur chaque territoire.

La municipalité de Saint-Pierre a versé la somme de vingt mille sept cent quarante dollars (20 740,00\$) en fonction de ce qui avait été budgété. Maintenant, allons-y selon les coûts réels et apportons les ajustements requis :

dépenses réelles en 2004	63 422,02 x 32,5*	=	20 612,16\$
frais d'administration de 1,5*	20 612,16 x 1,5*	=	309,18\$
			20 921,34\$
DONC,	20 921,34\$		
	(-) 20 740,00\$		
AJUSTEMENT DE :	181,34\$		

INSPECTIONS RÉGULIÈRES DES BARRAGES PAR NORAM

En vertu de la Loi sur la sécurité des barrages, la Municipalité doit inspecter régulièrement le barrage de l'Aqueduc qui est classé «B» avec un niveau de conséquence «moyen» et le barrage Morigeau qui est classé «E» avec un niveau de conséquence important. Ces catégories de barrage impliquent certaines obligations pour l'année 2005.

Les interventions requises pour la présente année se résument comme suit :

Barrage de l'aqueduc

- 1 visite de reconnaissance chaque 2 mois à effectuer par la municipalité

(tenir photos et registre écrit de visite au dossier)

- 3 inspections régulières par un technicien en génie civil (avec rapport de visite)

Barrage morigeau

- 1 visite de reconnaissance à effectuer par la municipalité (tenir photos et registre écrit de visite au dossier)
- 3 inspections régulières par un technicien en génie civil (avec rapport de visite)

Les inspections régulières se feront en avril, juillet et octobre 2005.

Les honoraires forfaitaires, incluant les dépenses, seront de 350\$/inspection pour l'année 2005.

Monsieur le Maire demande au secrétaire de vérifier si les deux barrages sont classés dans leur bonne catégorie.

PROJET PILOTE SUR L'UTILISATION DES FREINS-MOTEURS (À TITRE INFORMATIF)

Tadoussac sur la Côte-Nord, Val-Joli en Estrie et La Tuque en Mauricie, serviront de laboratoires pour l'analyse du bruit provenant entre autres de l'utilisation des freins-moteurs rapporte le Nouvelliste dans son édition du 20 janvier dernier. Les résultats de l'étude serviront à la future législation permettant aux municipalités du Québec de sévir en matière de bruit sous toutes ses formes.

Même si des panneaux interdisent l'utilisation du frein-moteur dans les limites d'une municipalité, celle-ci ne dispose d'aucun moyen légal pour faire appliquer un tel règlement. Il en va donc de la bonne volonté des camionneurs de respecter l'affichage. Les résultats de l'étude, financée par le Gouvernement du Québec, permettront aussi de réglementer selon les normes.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC – RAPPORT D'APPROBATION BUDGET 2005

L'Office municipal d'habitation de St-François a soumis son budget 2005 à la Société d'Habitation du Québec. D'ailleurs, une copie de ce budget vous avait été présentée.

Le 24 janvier dernier, la Société d'Habitation du Québec a approuvé le budget 2005. Une copie du document vous est remise.

Le secrétaire attire votre attention sur le poste 64000 «Remplacement, amélioration/modernisation». Le directeur-gérant avait soumis un budget de 145 000\$ et la Société d'Habitation lui a approuvé seulement un montant de 50 000\$. Ça signifie que monsieur Clermont Rousseau, directeur-gérant de l'O.M.H. de St-François, ne pourra pas faire tous les travaux de rénovation qu'il espérait faire aux bâtiments. Il va devoir se limiter.

DEMANDE D'EXCLUSION

La CPTAQ rend sa décision finale suite à la rencontre publique tenue à Québec le 19 janvier 2005.

La Commission refuse de faire droit à cette demande. Elle divulgue comment elle s'y est prise pour en arriver à cette conclusion. Une copie de la décision est remise à chacun des élus.

Suite à cette décision, la Municipalité n'entend pas aller plus loin. Par contre, elle compte

entreprendre des démarches pour dézoner tout un secteur sur le chemin des Prairies.

HONORAIRES PROFESSIONNELS

Monsieur Claude Arsenault présente une note d'honoraires professionnels concernant les travaux planifiés dans le cadre du projet d'alimentation et traitement de l'eau potable. Tous les travaux prévus sont complétés à l'exception des travaux de piquetage qui eux se feront au printemps prochain.

Les honoraires s'élèvent à : 10 550,00\$ avant taxes.

Une copie du compte d'honoraires est remis à chacun des élus.

ATTENDU QUE la Société d'arpenteurs-géomètres «Arsenault, Lévesque, Dumas, Masson et Marion» a été mandaté par la Municipalité pour effectuer tous les travaux d'arpentage requis concernant le projet d'eau potable (résolution No 047-2004);

ATTENDU QUE les travaux requis consistaient à :

Pour l'usine de traitement et le lit de séchage

- Déterminer l'emprise, les limites de lots et les servitudes.
- Piqueter l'emprise, le site de l'usine et le site du bâtiment de chloration.
- Préparer les plans technique et légal (acquisition, servitudes).

Pour le chemin Morigeau

- Déterminer l'emprise de chaque côté du chemin.

Rang du milieu

- Déterminer l'emprise dans le secteur de la chambre de compteur.

Rang du Côteau Sud (St-Pierre)

- Déterminer l'emprise et les limites de lots.
- Piqueter l'emprise et le site du poste de surpression.
- Implanter le bâtiment projeté.
- Préparer plan technique et légal (acquisition).

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de payer les honoraires professionnels de la firme «Arsenault, Lévesque, Dumas, Masson et Marion, société d'arpenteurs-géomètres, senc» qui s'élèvent à dix mille cinq cent cinquante dollars (10 550,00\$) avant taxes pour tous les travaux énumérés dans le deuxième ATTENDU;

QUE ces honoraires professionnels soient présentés au programme «Infrastructures-Québec» comme dépenses admissibles.

NOMINATION

Le Service incendie de St-François aimerait que le Conseil nomme par voie de résolution un

lieutenant temporaire et un responsable des premiers répondants pendant l'absence du chef pompier.

Le Service incendie suggère :

Monsieur Yvon Montminy comme lieutenant temporaire et Monsieur Yvon Rémillard comme responsable des premiers répondants.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne sait pas combien de temps va durer l'absence de son chef-pompier;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur François Létourneau
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud nomme de façon temporaire, jusqu'au retour du chef-pompier, monsieur Yvon Montminy comme lieutenant et monsieur Yvon Rémillard comme responsable des premiers répondants.

QUE ces nominations soient effectives dès maintenant.

CAMION AUTOPOMPE

Le camion autopompe de la Municipalité est un véhicule de l'année 1960. Donc, il a 45 ans. Il a rendu de précieux services et il va en rendre encore. Par contre, avec la venue du prochain schéma de couverture de risques, le camion autopompe actuel ne pourra répondre aux nouvelles exigences. Aussi, faut-il penser très sérieusement à l'achat d'un nouveau camion autopompe qui, lui, va répondre aux besoins de couverture des risques sur notre territoire qui, soit dit en passant, s'est agrandi depuis le 1er janvier 2004 car nous protégeons la Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

Le Conseil municipal est très au fait de la situation et le service de sécurité incendie l'est aussi. Dans cette démarche d'achat d'un nouveau camion, le premier geste à poser est de déterminer de façon précise quelle sorte de camion autopompe est requis pour les besoins de couverture de tout le territoire. Pour en arriver à cela, il faut se faire faire des plans et devis.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a besoin de savoir quel type de camion autopompe pour l'incendie conviendrait le mieux pour desservir tout le territoire qu'elle a à couvrir;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur François Létourneau
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise son service de sécurité incendie à demander des plans et devis auprès d'une compagnie spécialisée dans la fabrication de tels camions.

UTILISATION DU CAMION AUTOPOMPE

Il arrive à l'occasion que le camion autopompe soit utilisé pour nettoyer des ponceaux.

Le service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-François veut que cette façon d'utiliser le camion autopompe à d'autres fins que l'incendie soit sanctionnée par le Conseil municipal par voie de résolution.

CONSIDÉRANT QUE le camion autopompe n'est utilisé que très rarement à d'autres fins que l'incendie (ex. nettoyage de ponceaux);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud donne son aval pour que le camion autopompe de marque Dodge 1960 soit utilisé occasionnellement à d'autres fins que l'incendie;

QUE lors de chacune de ces utilisations du camion autopompe à d'autres fins que l'incendie, le chef-pompier ou un de ses officiers en soit avisé afin que la Municipalité puisse être protégée par des brigades incendies voisines;

QUE pendant chacune de ces utilisations du camion autopompe à d'autres fins que l'incendie, l'employé de la voirie municipale soit accompagné par un membre de la brigade incendie de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE RÉVISÉE AU PROGRAMME INFRASTRUCTURES-QUÉBEC

La Municipalité de Saint-François a déjà présenté et obtenu une aide financière du programme Infrastructures-Québec conjointement avec la Municipalité de Saint-Pierre pour la construction d'une usine de traitement d'eau potable.

Hors, voilà que des essais pilotes réalisés sur des échantillons d'eau brute à la prise d'eau ont démontré qu'il fallait installer des ozoneurs pour assurer une eau potable de qualité. Ces ajouts d'équipement entraînent une augmentation des coûts du projet que ne peut assumer seule la Municipalité de Saint-François en tant que maître d'œuvre du projet. C'est pourquoi elle demande au programme Infrastructures-Québec une aide financière additionnelle.

CONSIDÉRANT QUE le réseau d'alimentation et de distribution d'eau potable de la Municipalité de Saint-François est alimenté en eau par une prise d'eau de surface vulnérable à la contamination et qui nécessite l'installation d'un système de traitement complet;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François fait partie des municipalités qui ont été avisées par le ministère de l'Environnement et qu'elle devra effectuer une mise aux normes de ses ouvrages d'alimentation en eau dans le but d'améliorer la qualité de l'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Environnement exige que la Municipalité de Saint-François réalise les travaux correctifs dans les meilleurs délais;

CONSIDÉRANT QUE BPR Groupe-Conseil a été mandaté pour réaliser les plans et devis permettant de solutionner la problématique d'alimentation en eau potable en fonction du nouveau règlement sur l'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement a mis en place un programme d'aide financière «Infrastructures-Québec» comportant un volet permettant aux municipalités de réaliser des projets visant à améliorer l'approvisionnement et la qualité de l'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François a déjà présenté et obtenu une aide financière dans ce nouveau programme conjointement avec la Municipalité de Saint-Pierre;

CONSIDÉRANT QUE les essais pilotes réalisés sur les échantillons d'eau brute de la prise d'eau démontrent que l'installation d'ozoneurs est nécessaire pour assurer une eau potable de qualité;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout de ces équipements entraîne une augmentation du coût du projet;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François ne peut réaliser les travaux proposés sans une aide financière additionnelle;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François demande une révision de l'aide financière déjà accordée pour son projet d'alimentation en eau conjoint avec Saint-Pierre dans le programme «Infrastructures-Québec»;

QUE la Municipalité de Saint-François autorise BPR Groupe-Conseil à la représenter sur le plan technique auprès des organismes ou ministères concernés par les programmes d'infrastructures;

QUE monsieur Pierre Jean, Maire ou monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, soit désigné comme représentant autorisé à signer tout document ou formulaire relativement à ce projet;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à madame Denise Dufour, ing., directrice-générale, Infrastructures-Québec», monsieur Norbert Morin, député et à monsieur Michel Tétreault, ing., BPR.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

La réunion se termine à vingt et une heures et douze minutes.

Adopté unanimement

Pierre Jean, Maire

Yves Laflamme, sec.-trés.



Petites annonces

À VENDRE

Armoire québécoise en pin (1840-1850). Assemblage clous forgés et clous carrés. Apparence d'origine (vieux vert). Bonne condition. Aussi, vieil établi de menuiserie. Étau en bois (1875-1880). Pour information: Yannick Laflamme au 241-6796.

.....

À VENDRE

Lit 54 po avec tête bibliothèque. 1 table de nuit 3 tiroirs. Bureau travail avec chaise. Petite étagère de coin. Couleur blanc. Prix: 250\$.

Fauteuil style La-z-boy en velours à rayure. Prix: 50\$. Bureau travail (style secrétaire). 2 tiroirs avec chaise. Couleur blanc. Prix: 80\$. Tél.: 259-2366.

.....

SERVICE D'AÉRATION

Pour vos besoins d'aération, de déchaumage et tonte de pelouse, appelez Théberge - Aération. Aussi divers petits travaux.

Demandez Stéphane au 259-2769.

.....

Patience!

**Ah! Non!
Ce n'est pas encore
fini cet hiver-là!**

Mike réchauffe-moi ça!

**CASSE-CROÛTE
CHEZ MIKE**

570, Chemin St-François Ouest
Saint-François

→ **259-2447**

Obonsoins

ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

259-7728

La flore intestinale

Un capital individuel à entretenir et à préserver

Notre intestin abrite en permanence plusieurs milliards de bactéries vivantes réparties en plus de 400 espèces. Ces bactéries sont indispensables au bon fonctionnement de notre système intestinal et constituent un véritable écosystème en parfaite symbiose avec chaque individu.

On sait aujourd'hui que la flore intestinale exerce plusieurs fonctions :

- Elle participe à la digestion, notamment celle des sucres et synthétise plusieurs vitamines.
- Tel un bouclier, elle est la 1^{ère} ligne de défense contre les agents infectieux : c'est l'effet barrière.
- Elle intervient dans le développement du système immunitaire renforcant ainsi nos défenses naturelles.

Cependant, notre flore intestinale est sensible à notre mode de vie (stress, habitudes alimentaires, médication, etc.) ainsi qu'aux infections virales et bactériennes provenant de notre environnement. Troubles intestinaux divers, diarrhées ou constipations peuvent en résulter et dans certains cas altérer profondément cette flore. L'entretenir et la préserver est donc nécessaire.

Les antibiotiques sont des molécules essentielles pour le traitement des maladies infectieuses, mais elles ne sont pas sans effets sur notre flore intestinale. En agissant non seulement sur les bactéries pathogènes responsables de l'infection mais également sur les bonnes bactéries, certains antibiotiques vont rompre l'équilibre de notre écosystème intestinal et conduire à des troubles gastro-intestinaux. Statistiquement, une personne sur 4 sous traitement antibiotique verra l'apparition de diarrhées plus ou moins sévères en fonction de l'antibiotique utilisé, de la dose et de la durée du traitement.

PIERRE MARTIN, pharmacien

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE



**Vous voulez connaître le montant de ristournes
qui vous sera attribué au printemps ?**

Vous voulez décider des orientations de votre caisse...

Venez assister à l'assemblée générale annuelle de votre
caisse qui se tiendra le 20 avril prochain à 20 heures
au Centre des Loisirs de St-François.

**Les pourcentages des ristournes seront votés lors de cette soirée.
Cette décision vous appartient.**

Une invitation de la
Caisse populaire Desjardins
de la Rivière du Sud

Votre institution financière locale qui répond
à tous vos besoins financiers.

Siège social
526, chemin St-François ouest
Saint-François (Québec) G0R 3A0
Téléphone: (418) 259-7786
Télécopieur: (418) 259-7787

Centre de services St-Pierre-du-Sud
689, rue Principale
Saint-Pierre (Québec) G0R 4B0
éléphone: (418) 248-1927
Télécopieur: (418) 248-8999